

Titre Agent de Service Médico-Social ASMS en alternance À Niort et Périgny

Du 12/02/2024 au 11/02/2025

Nouvelle
certification



PUBLIC et prérequis

Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement de personnes dépendantes en raison de l'âge ou d'un handicap.

Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissible à l'issue des épreuves de positionnement. Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

MÉTIER

L'emploi s'exerce sous la hiérarchie partagée du responsable hôtelier, et soignant au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Tout au long de son service, l'agent de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante.

FORMATION – PROGRAMME – PEDAGOGIE

Programme :

La formation est organisée autour de 3 Certificats de Compétences Professionnels ou CCP :

CCP 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents.

CCP 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement,

Le CCP 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé.

Périodes en entreprises.

Plus d'informations sur les équivalences, passerelles et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE, évolutions : Consultez le site :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35028/>

Formation :

Le but de la formation est double :

- Acquérir les connaissances et compétences professionnelles pour devenir Agent de Service Médico-Social.
- Valider le titre professionnel, reconnu de niveau 3, enregistré au RNCP.

Pédagogie :

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel. L'apport théorique est complété par des stages d'immersion au sein de structures collectives.

- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques
- Un accompagnement et un suivi individualisés.

Modalités d'examen :

- Des évaluations au terme de chaque CCP.
- Une évaluation finale sur plateau technique.
- Un entretien avec un jury professionnel.

La validation de chaque CCP peut se faire séparément et se conclue par un entretien final.

DURÉE / FINANCEMENT

Formation en alternance avec de la formation théorique en centre (441h) et des périodes en entreprises (9 semaines au minimum).

Possibilités de financement (Tarif : nous consulter) :

- **Demandeurs d'emploi** : Contrat d'apprentissage et de professionnalisation, CPF, autres ...
- **Salariés** : Compte Personnel de Formation, Pro A, Projet de Transition Professionnelle.

CONTACT

IFP Atlantique

Rond-Point de la République / Site des 4 chevaliers
17180 PERIGNY

☎ 05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr - www.ifp-atlantique.fr

Référente handicap : Frédérique BABIN fbabin@ifpatlantique.fr



Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site, ou sur demande, nous vous ferons parvenir un devis personnalisé.